

AVIS AU PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le changement de sol par une terre favorable pour l'exploitation d'un jardin destiné à la cultivation d'aliments en zone inondable du cours d'eau "Sûre", à Ingeldorf, en la commune d'Erpeldange-sur-Sûre, a été introduite par l'Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre auprès de l'Administration de la gestion de l'eau et inscrite sous la référence **EAU/AUT/26-0214**.

Publication faite en exécution de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours à partir du 18 mars 2026)

Erpeldange-sur-Sûre, le 18 mars 2026

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,

